Le suffrage universel direct en CM2 : voter à l'élection présidentielle

Mission 6e

CM2 Difficulté ★☆☆ 30 min Objectif : expliquer le suffrage universel Éco-encre (N&B)

Prénom : ..... **Date :** .....

Compétence visée (programme) : Suffrage universel direct

Nova te résume l'essentiel

- Nova te rappelle que les élections présidentielles permettent aux citoyens de choisir le président de la République.
- En France, les électeurs votent au suffrage universel direct, dans le secret de l'isoloir.
- S'il n'y a pas de majorité absolue au premier tour, les deux candidats arrivés en tête participent au second tour.

La leçon

Pourquoi organise-t-on une élection présidentielle ?

La France est une démocratie : le pouvoir ne doit pas appartenir à une seule personne qui déciderait de tout sans les autres. Les citoyens participent à la vie du pays, notamment en choisissant leurs représentants. L'élection présidentielle sert à élire le président de la République. C'est une élection importante, car le président exerce des responsabilités importantes : il représente la France, notamment auprès des autres pays, et il veille au bon fonctionnement du pays. Il ne décide pourtant pas seul de tout : d'autres personnes élues et des règles communes organisent aussi la vie du pays. Retenir cela évite une erreur fréquente : élire un président ne signifie pas lui donner tous les pouvoirs. Dans une démocratie, les pouvoirs sont partagés et personne ne peut décider seul de tout, un peu comme dans ta classe : élire un délégué ne signifie pas lui donner tous les droits, car les règles de la classe s'appliquent à tous, y compris à lui. Nova te propose une image : la démocratie ressemble à une équipe. Les citoyens choisissent des personnes pour certaines missions, mais les règles du jeu protègent chacun. Lors de l'élection présidentielle, les électeurs choisissent la personne qu'ils souhaitent voir exercer la fonction de président de la République. Ce choix est personnel. Il peut être différent de celui de ta famille, de tes amis ou de ton voisin : chacun est libre de son opinion.

Des mots à connaître

Électeur : citoyen qui a le droit de voter. Candidat : personne qui se présente à une élection. Bulletin de vote : papier portant le nom d'un candidat. Scrutin : manière d'organiser et de compter un vote. Résultat : annonce du nombre de voix obtenues par les candidats. Mandat : période pendant laquelle une personne élue exerce sa fonction.

Qui peut voter et qui peut être candidat ?

Pour voter à l'élection présidentielle en France, il faut être citoyen français, avoir au moins dix-huit ans et être inscrit sur les listes électorales. Le droit de vote n'est donc pas seulement une possibilité : c'est aussi une façon de participer à la vie démocratique. Voter permet d'exprimer un choix, mais personne n'est obligé de dire pour qui il a voté. Le vote est secret. Pour devenir candidat à l'élection présidentielle, il faut aussi

respecter des règles précises, fixées à l'avance et valables pour tout le monde. Une candidature ne consiste pas seulement à annoncer que l'on veut être président : elle doit d'abord être validée selon ces règles avant que le nom du candidat puisse apparaître sur les bulletins de vote. Le président de la République est élu pour un mandat de cinq ans. Une même personne ne peut pas exercer plus de deux mandats consécutifs. À ton âge, tu ne votes pas encore à cette élection. Pourtant, tu peux déjà t'entraîner à choisir un représentant, par exemple lors de l'élection des délégués de ta classe ou de ton école : écouter des avis différents, comparer des propositions, puis voter en conscience. Tu peux aussi apprendre à vérifier une information et à respecter les choix des autres : ce sont des habitudes utiles pour ta future vie de citoyen.

Les principes qui rendent le vote démocratique

- Le suffrage universel : tous les citoyens qui remplissent les conditions ont le droit de voter, sans être choisis selon leur métier, leur richesse ou leurs idées.
- Le suffrage direct : les électeurs choisissent eux-mêmes le président de la République ; ils ne choisissent pas des personnes qui voteraient à leur place.
- Le vote secret : personne ne peut obliger un électeur à révéler son choix. L'isoloir protège ce secret.
- L'égalité du vote : chaque électeur dispose d'une voix. Une voix ne vaut pas plus qu'une autre.
- La liberté du vote : chacun doit pouvoir choisir sans pression, menace ou récompense.

Du bureau de vote au dépouillement

Le jour du scrutin, l'électeur se rend dans un bureau de vote. Il y trouve les bulletins des candidats, des enveloppes et un isoloir. Il prend les bulletins qu'il souhaite, ainsi qu'une enveloppe. Dans l'isoloir, il choisit un seul bulletin et le glisse dans l'enveloppe. L'isoloir est indispensable : il permet de préparer son vote à l'abri des regards. Ensuite, l'électeur présente les documents demandés, puis dépose lui-même son enveloppe dans l'urne. L'urne est la boîte transparente qui reçoit les enveloppes. Une phrase traditionnelle est alors prononcée : l'électeur a voté. Après la fermeture du bureau de vote commence le dépouillement. Des personnes ouvrent les enveloppes et lisent les bulletins afin de compter les voix. Ce travail suit des règles précises et peut être observé. La transparence du dépouillement aide à faire confiance au résultat. Toutes les enveloppes ne donnent pas forcément une voix à un candidat. Une enveloppe vide correspond à un vote blanc. Un bulletin déchiré, annoté ou non conforme peut être considéré comme nul. Les votes blancs et nuls sont comptés à part, mais ils ne sont pas des suffrages exprimés. Les suffrages exprimés sont les votes valables attribués à un candidat. Pour comprendre un résultat, il faut donc distinguer les inscrits, les votants, les abstentionnistes, les votes blancs, les votes nuls et les suffrages exprimés.

Ne confonds pas ces mots

Mot	Ce qu'il désigne
Inscrit	Personne inscrite sur les listes électorales.
Votant	Électeur qui a déposé une enveloppe dans l'urne.
Abstentionniste	Électeur qui ne participe pas au vote.
Vote blanc	Enveloppe sans bulletin ou bulletin blanc, selon les règles en vigueur.
Vote nul	Bulletin ou enveloppe qui ne respecte pas les règles du vote.
Suffrage exprimé	Vote valable donné à un candidat.

Comment les deux tours permettent-ils de choisir ?

L'élection présidentielle française se déroule normalement en deux tours. Au premier tour, tous les candidats dont la candidature a été validée peuvent recevoir des voix. Pour être élu dès ce premier tour, un candidat doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés. La majorité absolue signifie plus de la moitié des suffrages exprimés. Attention : elle ne se calcule pas sur toutes les personnes inscrites ni sur tous les votants, mais bien sur les suffrages exprimés. Les votes blancs et nuls ne sont donc pas ajoutés aux voix des candidats. Si aucun candidat n'obtient cette majorité absolue, un second tour est organisé. Seuls les deux

candidats ayant obtenu le plus de voix au premier tour peuvent y participer. Au second tour, l'électeur choisit entre ces deux candidats. Le candidat qui obtient le plus grand nombre de suffrages exprimés est élu président de la République. On parle alors de majorité relative : il a plus de voix que l'autre candidat restant. Imagine qu'au premier tour plusieurs candidats se présentent et qu'aucun ne dépasse la moitié des suffrages exprimés. Il faut alors un second tour pour départager les deux candidats arrivés en tête. Le second tour ne recommence pas toute l'élection : il permet de faire un choix final entre deux personnes. Nova te souffle une méthode : repère d'abord le tour, puis regarde si l'on demande une majorité absolue ou seulement le candidat qui arrive devant l'autre.

Attention au mot « majorité »

Au premier tour, être élu demande la majorité absolue des suffrages exprimés : plus de la moitié. Au second tour, le candidat élu est celui qui obtient le plus de suffrages exprimés parmi les deux candidats présents. Lis toujours de quel tour il est question avant de répondre.

S’informer, discuter et respecter les choix

Avant une élection, les candidats présentent des idées et des projets. Ils peuvent parler d'école, d'environnement, de santé, de transports, de sécurité ou des relations avec d'autres pays. Les électeurs peuvent lire des programmes, écouter des débats et comparer les propositions. Mais il faut garder un esprit critique. Une information vue ou entendue n'est pas automatiquement vraie. Demande-toi qui parle, où l'information a été publiée et si une autre source sérieuse confirme ce qui est annoncé. Ne partage pas une rumeur sans réfléchir. Dans une démocratie, il est normal de ne pas être d'accord. Respecter une opinion ne veut pas dire adopter cette opinion. Tu peux dire calmement : « Je ne pense pas comme toi, car je comprends la situation autrement. » Il faut refuser les insultes, les moqueries et les pressions. Le débat démocratique repose sur l'écoute et sur des arguments. Après l'annonce des résultats, les citoyens continuent d'avoir des droits et des responsabilités : ils peuvent s'informer, discuter, participer à des associations, s'engager dans des projets collectifs et voter aux élections suivantes. Une élection est un moment important de la démocratie, mais la citoyenneté se vit aussi entre deux élections, dès maintenant dans ta classe et dans ton école. Prépare ainsi ton entrée en 6e, Nova est formelle : connaître les règles aide à participer avec respect et confiance.

La méthode Nova pour répondre à une question

Cherche d'abord le mot important : électeur, candidat, premier tour, second tour ou vote secret. Reformule ensuite avec une phrase complète. Par exemple : « Le vote est secret pour que chaque électeur puisse choisir librement. »

Exemples résolus

Comprendre le passage au second tour

Énoncé. Au premier tour, plusieurs candidats reçoivent des voix, mais aucun n'obtient plus de la moitié des suffrages exprimés. Que se passe-t-il ensuite ?

1. Repère qu'il s'agit du premier tour.
2. Vérifie la condition : aucun candidat n'a la majorité absolue des suffrages exprimés.
3. Applique la règle des élections présidentielles.

Résultat : Un second tour est organisé entre les deux candidats qui ont obtenu le plus de voix au premier tour.

Distinguer un vote blanc d’une abstention

Énoncé. Lina est inscrite sur les listes électorales. Elle se rend au bureau de vote, dépose une enveloppe vide dans l'urne et participe au dépouillement. A-t-elle voté ?

1. Lina s'est rendue au bureau de vote et a déposé une enveloppe dans l'urne.
2. Elle est donc une votante et non une abstentionniste.
3. Comme son enveloppe est vide, son vote est compté comme un vote blanc selon les règles du scrutin.

Résultat : Lina a voté blanc. Son vote n'est pas un suffrage exprimé pour un candidat.

Expliquer l'utilité de l'isoloir

Énoncé. Un élève affirme : « L'isoloir ne sert à rien, car on peut choisir son bulletin devant tout le monde. » Réponds-lui.

1. Rappelle le principe du vote secret.
2. Explique que chaque électeur doit pouvoir choisir sans regard ni pression.
3. Formule une réponse respectueuse et précise.

Résultat : L'isoloir est utile, car il protège le secret du vote et permet à chaque électeur de choisir librement son bulletin.

Mes exercices

1 Les mots essentiels ★☆☆

Associe chaque mot à sa définition.

1. Électeur .....

2. Candidat .....

3. Isoloir .....

2 Vérifie tes idées ★☆☆

Indique si chaque phrase est vraie ou fausse.

1. Le vote présidentiel est secret. .....

2. Au second tour, tous les candidats du premier tour peuvent se présenter. .....

3. Une personne qui ne va pas voter est abstentionniste. .....

3 Dans le bon ordre ★☆☆

Remets les actions de l'électeur dans l'ordre.

1. Déposer l'enveloppe dans l'urne ; choisir un bulletin dans l'isoloir ; prendre les bulletins et une enveloppe.
.....

4 Classe les situations ★★☆

Classe chaque situation dans la bonne catégorie : abstention, vote blanc, vote nul ou suffrage exprimé.

1. Un électeur reste chez lui le jour du vote. .....

2. Un électeur dépose une enveloppe sans bulletin. .....

3. Un électeur dépose un bulletin portant des dessins. .....

4. Un électeur dépose un bulletin valable portant le nom d'un candidat. .....

5 Choisis le bon tour ★★☆

Complète chaque phrase avec « premier tour » ou « second tour ».

1. Tous les candidats validés peuvent se présenter au … .....

2. Les deux candidats arrivés en tête se retrouvent au … .....

3. Un candidat peut être élu dès le … s'il obtient plus de la moitié des suffrages exprimés.
.....

6 Protège le vote secret ★★☆

Explique pourquoi l'isoloir est important.

Rédige une phrase complète.

Usage classe et famille autorisé

7 Décide de la suite ★★★

Lis chaque situation et indique ce qui doit se passer. Justifie avec une phrase complète.

Au premier tour, aucun candidat n'obtient plus de la moitié des suffrages exprimés.

Au second tour, un candidat obtient plus de suffrages exprimés que l'autre.

8 Respecter un désaccord ★★★

Rédige une réponse respectueuse à une personne qui ne partage pas ton avis sur un candidat.

Écris une ou deux phrases.

Évaluation

Réponds avec des phrases courtes et précises.

Barème : 20 points

1. Nomme l'élection qui permet de choisir le président de la République. ..... / 2
2. Explique ce que signifie « suffrage universel direct ». ..... / 4
3. Explique le rôle de l'isoloir. ..... / 3
4. Indique la différence entre un vote blanc et une abstention. ..... / 4
5. Que doit obtenir un candidat pour être élu au premier tour ? ..... / 3
6. Que se passe-t-il si aucun candidat n'est élu au premier tour ? ..... / 4

Les astuces de Nova

Deux tours, deux repères
Nova range les idées dans deux cases : au premier tour, cherche « plus de la moitié » ; au second tour, cherche « le plus de voix ».

L'isoloir protège ton choix
Imagine une petite cabine qui garde ton bulletin comme un secret : personne n'a le droit de t'imposer un candidat.

Blanc ne veut pas dire absent
Nova te le confirme : déposer une enveloppe vide, c'est participer au vote ; ne pas venir voter, c'est s'abstenir.

Pour aller plus loin sur exercices-cm2.fr

- **Toutes les fiches d'EMC CM2** · /emc/
- **Les symboles de la République en CM2** · /emc/citoyennete-et-nationalite/symboles-de-la-republique-cm2/
- **Le passé composé au CM2** · /francais/conjugaison/passe-compose-cm2/